

BULLETIN D'ADHÉSION POUR LES PARTICULIERS

NOUVELLE ADHÉSION RENOUVELLEMENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Souhaite faire un don annuel à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon en soutenant la Fondation philharmonique. Le don minimum annuel pour devenir membre de la Fondation philharmonique est de 1000 € par personne.

	€
--	---

Règlement à envoyer à :

Fondation philharmonique • Auditorium-Orchestre national de Lyon
84 rue de Bonnel
69003 Lyon

- par chèque établi à l'ordre de la Fondation philharmonique
 par virement sur le compte CIC Lyonnaise de banque Fondation philharmonique
RIB n° FR76 1009 6180 9100 0821 9450 111

Tout don pour la Fondation philharmonique sous égide de la Fondation Bullukian ouvre droit à une réduction de l'**Impôt sur revenu (IR)** à hauteur de 66 % (*dans la limite de 20 % du revenu annuel*) ou de l'**Impôt sur la fortune immobilière (IFI)** à hauteur de 75 % (*dans la limite de 50 000 € par an*).

Informations complémentaires :

- Je ne souhaite PAS que mon nom figure en tant que mécène sur les supports de communication
 Je ne souhaite PAS recevoir par voie électronique la lettre d'information de la Fondation
 Je ne souhaite PAS recevoir de reçu fiscal

Date / /

Signature

Sous l'égide de la

**FONDATION
BULLUKIAN**

La Fondation philharmonique est placée sous l'égide de la Fondation Bullukian reconnue d'utilité publique.

MERCI À TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS !

En tant que membre du Cercle des mécènes de la Fondation philharmonique, bénéficiez de contreparties exclusives et accompagnez des projets culturels et artistiques porteurs de sens.

Estimation du montant réel de votre don après une défiscalisation à hauteur de 66 % sur l'impôt sur le revenu (IR)

Montant du don	1 000 €	3 000 €	5 000 €	10 000 €
Réduction d'impôt sur IR	660 €	1 980 €	3 300 €	6 600 €
Coût réel de votre don	340 €	1 020 €	1 700 €	3 400 €

Estimation du montant réel de votre don après une défiscalisation à hauteur de 75 % sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Montant du don	1 000 €	3 000 €	5 000 €	10 000 €
Réduction d'impôt sur IFI	750 €	2 250 €	3 750 €	7 500 €
Coût réel de votre don	250 €	750 €	1 250 €	2 500 €

Les contreparties constituent un avantage offert au donateur en plus de la réduction d'impôt

Cercle des mécènes de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon	Amis don annuel à partir de 1 000 €	Bienfaiteurs don annuel à partir de 3 000 €	Donateurs don annuel à partir de 5 000 €	Grands donateurs don annuel à partir de 10 000 €
Service privilégié de réservation de places de concert tout au long de la saison avec priorité de réservation en avant-première pour les abonnements de saison	•	•	•	•
Lettre d'information trimestrielle sur la Fondation philharmonique	•	•	•	•
Votre nom mentionné sur nos différents outils de communication (site internet, brochure de saison, rapport annuel de la Fondation)	•	•	•	•
Invitation personnelle pour assister à une répétition générale d'un concert de la saison	•	•	•	•
Invitation au Concert Démos Lyon Métropole (un projet soutenu chaque année par la Fondation)	2 personnes	2 personnes	4 personnes	6 personnes
Invitation à la présentation de saison exclusive et avant-première présentée par la direction générale suivie d'un cocktail offert	2 personnes	2 personnes	2 personnes	4 personnes
Accès privilège au cocktail d'ouverture de la saison en présence des musiciens	2 personnes	2 personnes	2 personnes	4 personnes
Invitation au concert d'ouverture de la saison suivi d'une rencontre exclusive avec le directeur musical Nikolaj Szeps-Znaider	-	2 personnes	2 personnes	2 personnes
Visite historique et thématique de l'Auditorium suivi d'un petit-déjeuner offert (5 dates possibles par saison)	-	-	2 personnes	2 personnes
Événement sur mesure avec frais facturés (visite, voyage avec l'orchestre, dîner exclusif avec un artiste associé...)	-	-	-	•
Nom du mécène sur le mur des Ambassadeurs	-	-	-	•

Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter votre interlocutrice privilégiée
Justine Chevalier, Chargée du mécénat - justine.chevalier@mairie-lyon.fr ou au **04 78 95 95 03**